

ATTESTATION DE CONFORMITE

38806-2

Suivant le décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Délivré à :

NUTRIPACK OUEST

Site industriel :

NUTRIPACK Ouest ZA Kervidanou 2 29300 MELLAC FRA

Date de l'audit : 25 novembre 2025

Référence du rapport d'audit : P250608/P1

Le LNE atteste que le site industriel cité ci-dessus a fait l'objet d'un audit couvrant les procédures mentionnées à l'article D. 541-362 et leurs mises en oeuvre, et que l'ensemble répond aux prescriptions réglementaires du décret n° 2021-461.

Date d'émission : 19 décembre 2025

Date de fin de validité : 25 novembre 2028

Renouvelle / Renews le certificat 38806-1

Pour le Directeur Général



Responsable du Département Certification de Produits et Services